



Le 4 avril 2008

Communiqué précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée générale

Actionnaires

Votre Assemblée Générale se réunira
le jeudi 24 avril 2008 à 15h30,
à CHALLENGER - 1 avenue Eugène Freyssinet - 78280 GUYANCOURT

L'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 4 avril 2008 contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée. Il est consultable sur le site internet de la Société :

<http://www.bouygues.com/fr/finance/assemblee.asp>

Il sera proposé à l'Assemblée de verser un dividende de 1,50 € par action, avec mise en paiement le 2 mai 2008.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce sont publiés sur le site internet de la Société <http://www.bouygues.com/fr/finance/assemblee.asp>.

Tout actionnaire peut, dans les conditions prévues aux articles R. 225-88 et R. 225-89 dudit Code, consulter au siège social ou demander que lui soient envoyés à l'adresse postale ou électronique indiquée par ses soins, les documents et renseignements précités, sur demande écrite adressée à la société Bouygues - Secrétariat général - 32 avenue Hoche - 75008 Paris, télécopie : 01 44 20 12 44, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ag.bysa@bouygues.com.